

Convocation challenge Chantal et Gérard Masset

Challenge des clubs formateurs 2024/2025 – échelon départemental

Dimanche 16 février 2025

Gymnase : Salle omnisports Jean de Pascal, 16 rue de Verdun, 69390 Vourles

Juge-Arbitre principale : Sylvain FERRIERE : 06.79.40.66.58

Responsable de la compétition : Kévin ALCARAZ challenge.masset@rhonelyontt.com - 06.69.70.18.95

HORAIRE GENERAL

Pointage	Début compétition	Fin estimée	Podium estimée
8h00 à 8h30	9h00	18h50	19h00

Informations :

- L'épreuve est qualificative pour l'échelon régional du dimanche 25 mai 2025.
- **Balles** : les balles de la compétition seront fournies (balles JOOLA 40+ ***).
- **Déroulement de l'épreuve** : Début de la compétition à 9h00. Des poules de trois ou de quatre joueurs seront établies pour chaque catégories (ceci peut être modifié dans certaines catégories en fonction du nombre de joueurs, les joueurs en seront avertis avant le début de la compétition). Trois qualifiés par poule, suivi d'un tableau à élimination direct. Les places 3 et 4 seront jouées. Une pause repas aura lieu à 13h40.
- Chaque club devra se présenter au pointage avec son équipe au complet. Une équipe doit comporter au minimum 6 joueurs, sinon elle ne pourra pas participer. Le capitaine d'équipe devra justifier la licenciation des joueurs et de l'arbitre. Chaque joueur doit avoir un maillot d'équipe identique.
- L'accès au plateau de jeu est réservé aux joueurs appelés et à leur conseiller. Chaque conseiller devra présenter une licence valide afin de pouvoir accéder au plateau de jeu.